



Comment les chasseurs peuvent-ils davantage contribuer à préserver les tourbières et les espèces qui y sont inféodées ?

La moitié des tourbières françaises a disparu depuis 50 ans pour diverses raisons : abandon des pratiques traditionnelles, drainage et assèchement, mise en culture, écobuage, création de plans d'eau, reboisements et exploitation industrielle de tourbe.

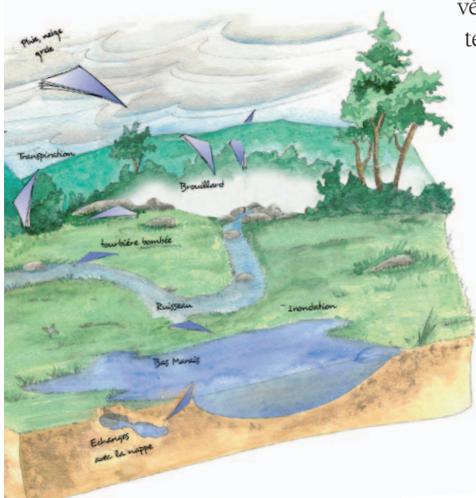
L'activité cynégétique s'exerce dans presque tous les types de tourbières, souvent sans incidence sur ces milieux.

L'existence d'un intérêt cynégétique peut garantir la conservation de ces milieux fragiles (menacés de reboisement, d'aménagements...) par un entretien léger de l'espace.

Certaines actions liées à l'activité cynégétique (drainage, assèchement et création de mares) sont par contre dommageables.

Des gestes simples

- **Conserver le fonctionnement hydraulique de la tourbière** dans le cadre d'aménagement cynégétique en évitant toutes interventions de type drainage, recalibrage, creusement de mares d'expansion. Les écoulements périphériques qui alimentent la tourbière doivent être maintenus.
- **La création des mares doit impérativement être préférée en dehors de zones tourbeuses.** L'enneigement détruit les tourbières, peu intéressantes d'un point de vue cynégétique mais à forte valeur écologique. D'autre part, la création de mares sur des milieux acides peu productifs est quasiment inefficace pour les oiseaux d'eau.
- Les sols gorgés d'eau des tourbières offrent une faible portance aux engins qui risquent de s'y enliser, d'arracher la végétation de surface et de tasser les sols. **Il faut donc strictement limiter la circulation d'engins** aux seules machines éventuellement nécessaires à la restauration des tourbières.
- **Il convient d'éviter, dans la tourbière et dans sa proximité immédiate, toutes sources de pollution de l'eau** (dépôt de produits chimiques susceptibles de ruisseler, abandon d'ordures, d'hydrocarbures, d'huiles non biodégradables de cartouches et dépôt de déchets végétaux qui en se décomposant, enrichissent le sol - qui doit rester pauvre dans une tourbière).
- **Éviter les interventions humaines au printemps et au début de l'été**, notamment la fauche pour protéger la nidification de certains oiseaux.
- **Les herbicides, pesticides ou poisons** (bromadiolone) pour lutter contre certaines espèces végétales ou animales altèrent la qualité de l'eau et éliminent sans distinction végétaux et animaux. Compte tenu de la richesse en espèces des milieux tourbeux, **ces produits sont fortement déconseillés.**
- **Cultures à gibier et introduction d'espèces - végétales et animales - exotiques ou invasives doivent impérativement être évitées dans les tourbières et alentour.** Cela dénature la flore intéressante spécifique à ces milieux et modifie la compétition entre les espèces.
- La tourbe est inflammable, dans certaines conditions, et les incendies sont difficiles à arrêter, pouvant causer des dégâts importants sur le milieu. **Attention aux feux à proximité des tourbières !**



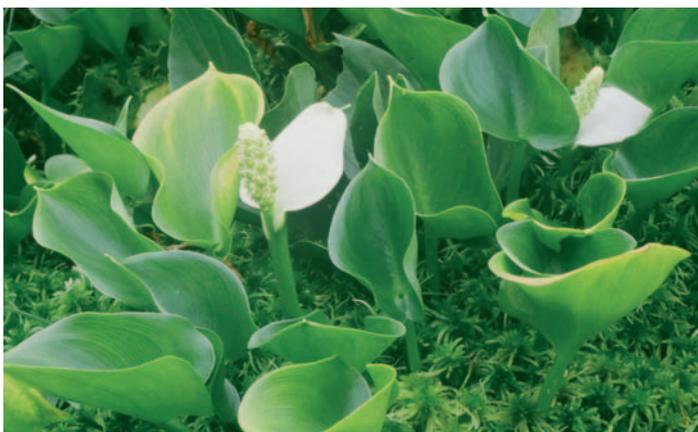


Des actions concertées et des outils spécifiques pour l'aménagement du territoire

- Grâce à la définition des Orientations régionales de gestion de la faune sauvage et d'amélioration de la qualité des habitats (ORGFH). Un inventaire des milieux tourbeux, des préconisations de gestion, des références ou des contacts peuvent être proposés en fonction des spécificités des régions.
- Le Schéma départemental de gestion cynégétique traite en principe de toutes les zones humides avec le gibier d'eau migrateur. Il peut proposer la mise en oeuvre d'actions en faveur des tourbières, en lien éventuel avec les ORGFH.
- La Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage (FPFHS) dispose chaque année d'un budget important qui lui a permis de mener depuis 1979 une politique d'achat de territoires menacés (plus de 4 000 ha répartis sur 35 départements). La gestion des sites est confiée aux Fédérations départementales des Chasseurs.
- Des outils réglementaires existent pouvant permettre la conservation des tourbières : Réserve naturelle nationale ou régionale, Arrêté préfectoral de protection de biotope, Réserve de chasse et de faune sauvage, Arrêté municipal...
- Des outils financiers peuvent être utilisés de manière complémentaire, souvent dans le cadre de partenariats européens (programme LIFE, contrats Natura 2000, aides FEOGA, départementale FEADER), nationaux, régionaux ou départementaux (taxe des espaces naturels sensibles), des Agences de l'eau (crédits 'zones humides') ou du Conservatoire du littoral.
- Des partenariats sont noués avec diverses structures de protection de la nature (Conservatoire du littoral, Conservatoires régionaux d'espaces naturels,...) ou cynégétiques (Fédérations de chasseurs, Associations de chasse...).



Hauts marais des Vosges – N. Dupieux



Calla des marais – N. Dupieux

**Ensemble
nous pouvons agir
pour la préservation
de ces milieux
sensibles.**

Contacts pour en savoir plus

Pôle-relais tourbières : <http://www.pole-tourbieres.org>

Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels : <http://www.enf-conservatoires.org>

ONCFS : <http://www.oncfs.gouv.fr>

Fédération nationale des chasseurs : <http://www.chasseurdefrance.com>

Association nationale des chasseurs de gibier d'eau : <http://www.ancge.asso.fr>

Réseau SAGNE Midi-Pyrénées : <http://enmp.free.fr/sagne.htm>

Agences de l'Eau : <http://www.lesagencesdeleau.fr/>

DIREN : <http://www.ecologie.gouv.fr/> rubrique « services déconcentrés »

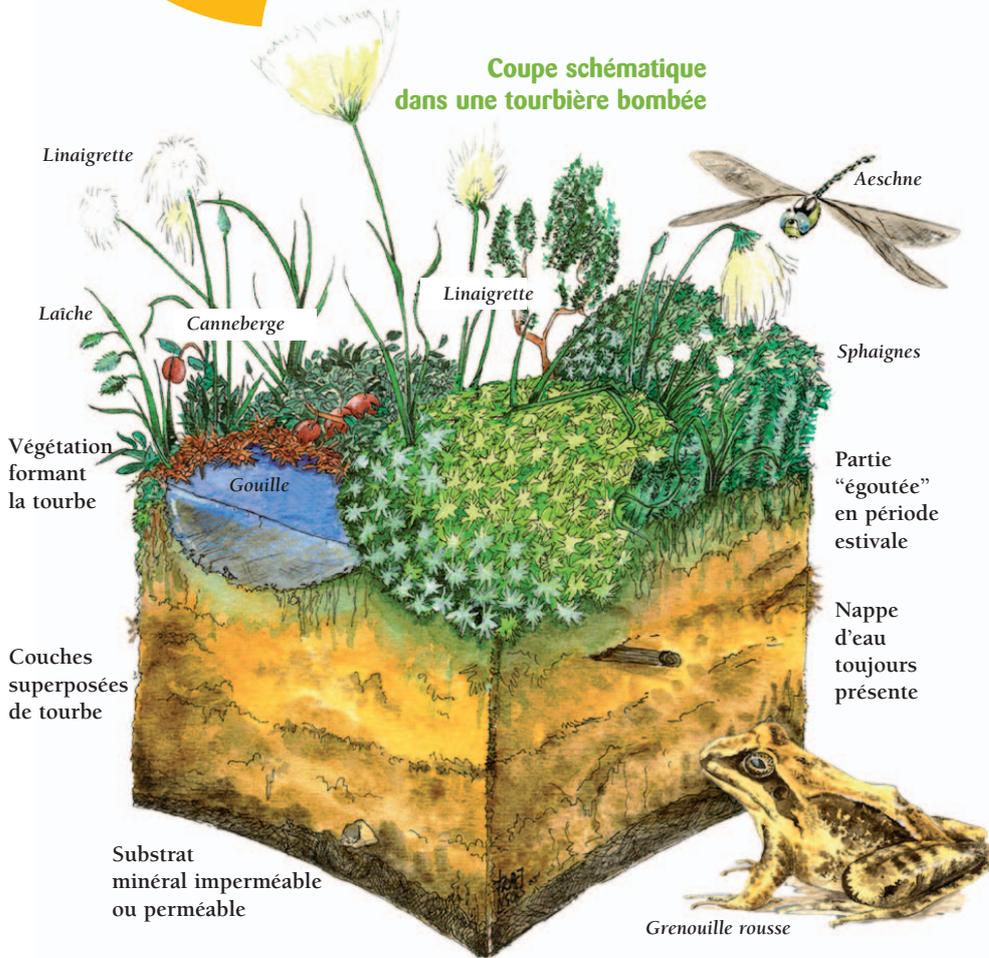
Demandez les coordonnées des correspondants régionaux du Pôle relais tourbières.



Tourbières et chasseurs



Coupe schématique dans une tourbière bombée



Pourquoi protéger les tourbières ?

Les tourbières sont des régulateurs.

Elles filtrent ou stockent l'eau et constituent de véritables sources d'eau potable naturelles. Les tourbières ralentissent l'écoulement de l'eau et limitent l'importance des crues. Elles stabilisent les sols et limitent l'érosion en montagne. Elles créent des microclimats frais. Elles stockent le carbone.

Les tourbières abritent une biodiversité particulière.

Elles abritent une faune et une flore très spécifiques, parfois similaires aux pays nordiques, avec de nombreuses espèces protégées. Pour les animaux, ce sont souvent des zones importantes d'alimentation, de reproduction ou de repos. De fait, les tourbières sont des écosystèmes au fonctionnement unique : leur étude est passionnante et elles ont un véritable intérêt pédagogique.

Les tourbières constituent un patrimoine culturel et naturel remarquable et offrent des paysages exceptionnels.

Elles sont un témoignage de la vie d'autrefois liée aux usages traditionnels de la tourbe.

Les tourbières ont un intérêt économique.

Certaines sont le support de diverses activités (fauche, pâturage, chasse, pêche, tourisme...) qui peuvent être pratiquées dans un souci de développement durable.

En France, les tourbières occuperaient environ 100 000 ha, soit 0,2 % du territoire.

Richesse naturelle et atout économique, elles méritent toute notre attention !

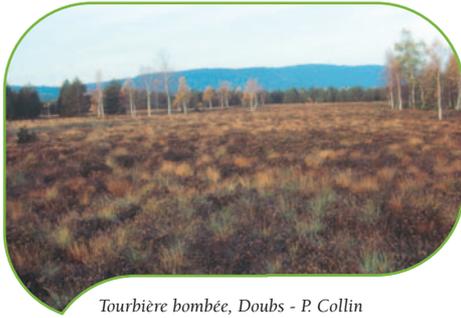
Qu'est ce qu'une tourbière ?

C'est un milieu humide où s'accumule de la tourbe à partir de végétaux morts. L'eau stagnante crée un milieu dépourvu d'oxygène limitant les processus de décomposition de la litière. La tourbe est une véritable "roche végétale" qui contient 85 % d'eau et jusqu'à 50 % de carbone.

Les chasseurs ont un rôle à jouer pour préserver les tourbières. Des partenariats ont donné naissance à de nouvelles pratiques et permettent de conserver ces milieux fragiles.

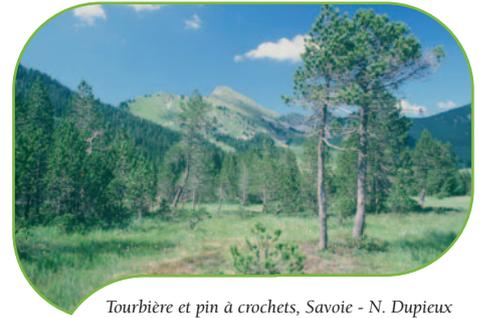


Toutes les régions de France abritent des tourbières.



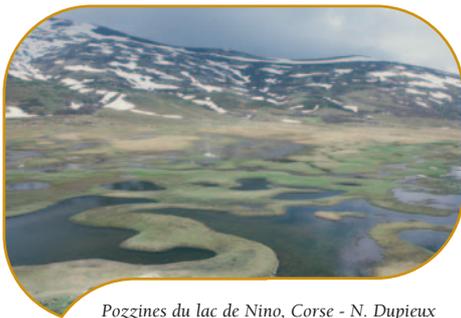
Tourbière bombée, Doubs - P. Collin

• **Les tourbières bombées** renvoient l'image classique qu'on se fait d'une tourbière. D'autres types de tourbières peuvent évoluer vers ce stade bombé. INTERET : espèces végétales et animales spécialisées. MENACES : drainage, création de plans d'eau, embroussaillage.



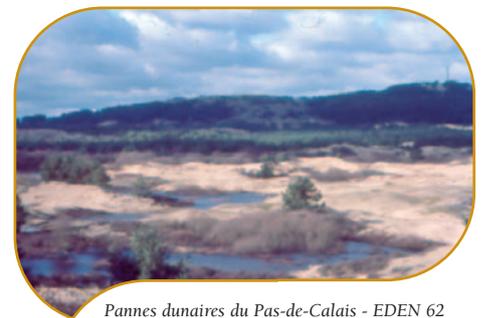
Tourbière et pin à crochets, Savoie - N. Dupieux

• **Les bois tourbeux** sont soit des formations boisées naturelles, soit liés aux activités humaines (notamment le drainage). MENACES : la gestion forestière de ces milieux doit être très prudente.



Pozzines du lac de Nino, Corse - N. Dupieux

• **Les tourbières et marais tourbeux de haute montagne** sont très variés. Ils dépendent de lacs, de sources ou de torrents et sont souvent directement liés à l'activité récente ou ancienne des glaciers. INTERET : espèces intéressantes et rares dans le sud de l'Europe. MENACES : aménagements liés aux sports d'hiver.



Pannes dunaires du Pas-de-Calais - EDEN 62

• **Les marais tourbeux arrière-littoraux (ou pannes)**. Assez fréquents sur les côtes sablonneuses, dans les dépressions dunaires. INTERET : grande originalité. MENACES : dégradés par l'aménagement touristique du littoral.



Tourbière lacustre des Pyrénées - J. Thomas

• **Les lacs-tourbières**. Localisés dans les massifs montagneux à moyenne altitude. Les milieux tourbeux enserment un ou plusieurs plans d'eau. INTERET : peuvent évoluer vers une tourbière bombée. MENACES : pompage, pollution et aménagements touristiques.



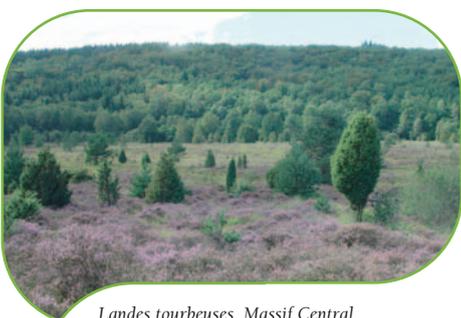
Tourbière de pente auvergnate - N. Dupieux

• **Les tourbières de pentes et de sources** sont alimentées en eau par une circulation de celle-ci dans le sol ou en surface. MENACES : leurs faibles surfaces les rendent vulnérables.



Marais tourbeux, vallée de la Somme F. Muller

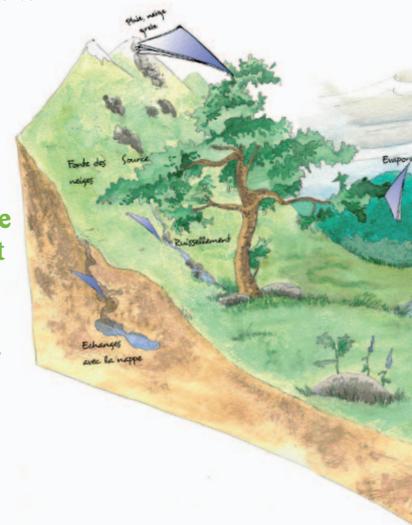
• **Les grands marais tourbeux de plaine**. Vastes dépressions et grandes vallées fluviales, à faible altitude. INTERET : richesse en espèces animales et végétales. MENACES : en forte régression. Drainés (tourbage, agriculture intensive, populiculture...). Tendent à s'embroussailler.



Landes tourbeuses, Massif Central CREN Limousin

• **Les landes tourbeuses**. Vastes surfaces planes où la profondeur de tourbe est faible. Altitude faible ou moyenne. INTERET : souvent en mosaïque. MENACES : embroussaillage, drainage ou plantation d'arbres.

Les tourbières nécessitent un bilan hydrique positif. Elles sont plus fréquentes sous des climats frais et humides.





Des partenariats avec les chasseurs pour les tourbières

Un groupement d'intérêt cynégétique 'GIC' pour gérer le site Natura 2000 du bassin du Drugeon et la faune associée



Bécassine des marais - S. Loison

La vallée du Drugeon (6 504 ha) occupe une large cuvette sur dépôts glaciaires dans le massif du Jura. Dès le début du programme européen LIFE « Tourbières » en 1993, les élus du SIVOM de Frasné ont mis en place des commissions de travail, dont une consacrée à la chasse.

En 1998, les chasseurs ont créé le 'GIC' « Zones humides-bassin du Drugeon » sur dix communes de la vallée. Son rôle est d'assurer la gestion et la conservation des zones humides du bassin, en collaboration avec les décideurs locaux.

- Pour préserver les tourbières, **trois contrats 'pâturage' Natura 2000 ont été signés** avec le GIC qui a ainsi acquis des chevaux,
- Certains chasseurs **participent aux récoltes de données** concernant 'les ailes et queues de bécassines' et aux opérations de baguage, dans le but d'analyser la dynamique des populations (avec l'ONFCS, la FNC, Oiseaux Migrateurs du Paléarctique Occidental, OMPO et le Club international des chasseurs de bécassines, CICB),
- Une **participation des associations naturalistes** locales aux comptages de bécassines,
- Une **journée « vallée propre »** organisée chaque année.
- Le GIC a **multiplié le nombre de réserves de chasse** (une en 1997, cinq en 2003) sur cinq communes.
- Les **pratiques de chasse ont évolué** : maîtrise des prélèvements, période de chasse au gibier d'eau.
- Le **GIC est associé** à toutes les réunions techniques de la communauté de communes dans la vallée.

Contacts : GIC, Gilles Mareschal ; Communauté de communes, Geneviève Magnon genevieve-magnon.cfd@wanadoo.fr

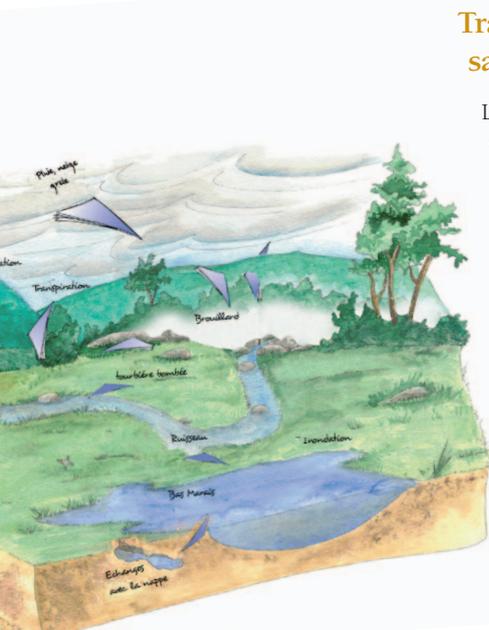
Restauration du fonctionnement hydraulique des marais de l'Anguille grâce à des financements européens

Le marais de l'Anguille (20 ha) est propriété de la FDC40-FNPHFFS depuis 1993 et bénéficie du statut de réserve de chasse et de faune sauvage (100 ha). Une convention de gestion a également été signée avec la commune de Garein (1,5 ha). C'est un marais à Marisque typique des dernières zones humides des Landes de Gascogne, autrefois utilisé pour la chasse et le pâturage. Des travaux d'assainissement et la construction d'une route en réduisant la surface de moitié. Au début des années 90, son assèchement était imminent. La réhabilitation engagée depuis 1993 par la FDC consiste à **maintenir en eau la surface inondable et à limiter le développement des végétaux dominants**.

- Une **digue imperméabilisée** équipée d'une petite bonde a été installée en 1994 et l'alimentation en eau a été rétablie.
- **L'entretien du site** est assuré par un troupeau de sept poneys landais, complété par des interventions mécaniques (gyrobroyage subventionné à 80 % par le FGER entre 1995-1999).

- **Différents suivis de la faune et de la flore** ont été réalisés sur le site et sont à poursuivre dans le futur.
- Une **ancienne tonne au centre du marais** a d'autre part été conservée afin de la transformer en observatoire pour le public. Un mirador d'observation pourrait également être aménagé.

Contact : FDC 40, Philippe Girardot philippegirardot@hotmail.com



Travaux à prévoir avec l'ACCA pour limiter l'envahissement des saules sur le marais de l'Ecliau

Le marais de l'Ecliau (22 ha) est situé sur le plateau de Nozeroy dans le Jura. Une partie (6 ha) est propriété de la FNPHFFS. Sur ce territoire, un prêt à usage a été établi entre la Fédération des chasseurs du Jura et l'agriculteur. Un cours d'eau prend sa source dans ce bas-marais tourbeux. Ce site abrite plusieurs espèces protégées au niveau national.

- Une **partie du site est fauchée** (fauche tardive après le 15 juillet) et le fourrage est récolté par l'agriculteur. Actuellement il est entretenu par pâturage extensif (1 UGB/ha).
- Le site était autrefois écobué afin de limiter l'embroussaillage. Aujourd'hui, la colonisation des saules devient problématique. En l'absence de financement, une intervention avec l'ACCA **serait programmée**. Avec le Pôle-relais tourbières, **plusieurs solutions ont été envisagées** : le cerclage des arbres pour qu'ils sèchent sur pied ou l'exploitation des saules en laissant un tire-sève par bouquet pour fatiguer la souche (qui serait définitivement coupé l'année suivante).

Contact : FDC 39, Adrien Bauer fdc39.abauer@aricia.fr ; Pôle-relais tourbières, Claire Crassous claire.crassous@pole-tourbieres.org



Technique de cerclage N. Dupieux

Des animations réalisées par des chasseurs et naturalistes pour présenter l'intérêt du marais de Saône au grand public

Le marais de Saône (750 ha), maillon essentiel dans l'alimentation en eau de la ville de Besançon, est situé en limite occidentale des premiers plateaux du Doubs. Il a subi des drainages successifs et un enrichissement progressif suite à l'arrêt du pâturage et de la fauche. Les associations de chasse locales ont entretenu les sentiers et leurs parcelles. La gestion du site est assurée depuis 2000 par le Syndicat Mixte du marais de Saône : réouverture d'environ 30 ha de zones enrichies et mise en pâture d'animaux.

- **Un plan de gestion est en cours de réalisation**, avec l'assistance scientifique et technique d'Espace naturel comtois : il prévoit des actions de restauration (défrichage, pose de seuils...), l'entretien du marais (pâturage, fauche...), la création de sentiers pédagogiques et d'observatoires de la faune et la sensibilisation de la population. Les sociétés de chasse sont parties prenantes de ce projet.

- L'ACCA de Saône et la Fédération départementale des chasseurs du Doubs interviennent, conjointement à la Fédération Doubs Nature Environnement, dans le cadre de visites guidées organisées par ce Syndicat pour **faire découvrir le marais de Saône à tout public**. Elles présentent la faune et de la flore du marais, son fonctionnement hydrologique et hydrogéologique, la problématique de la préservation de la ressource en eau, celle de la gestion des milieux et les actions menées par les chasseurs pour l'amélioration des habitats.

Contact : FDC 25, Frédéric Michau michau.f@fdc25.com ; ACCA de Saône alr.alain@wanadoo.fr ; Syndicat mixte, Marylène Guyez syndicat.maraisdesaone@wanadoo.fr ; Fédération Doubs Nature Environnement doubs.ne@wanadoo.fr ; Espace naturel comtois cren-fc@wanadoo.fr



Marais de Saône - M. Guyez

Les oiseaux migrateurs, espèces indicatrices de la qualité des milieux tourbeux



Lézard vivipare - N. Dupieux

d'espèces fréquentant le secteur environnant la tourbière constitue un indicateur de la bonne qualité du milieu. Vanneau huppé, chevalier gambette, barge à queue noire, courlis cendré nichent parfois. Les canards de surface (souchet, sarcelle d'été, colvert, sarcelle d'hiver localement) sont également potentiellement nicheurs. Lorsque ces espèces nichent, cela témoigne d'une bonne qualité de milieu. Toutefois, aucun suivi n'est coordonné à l'échelle nationale et c'est souvent localement que le suivi s'organise.

- **Les comptages des oiseaux d'eau** - Anatidés et Limicoles - sont simples à effectuer et fournissent une bonne représentation du cortège d'espèces fréquentant potentiellement les tourbières environnant le plan d'eau. Ces suivis sont réalisés localement.

- **Le suivi du prélèvement annuel d'oiseaux migrateurs** constitue un indicateur complémentaire aux comptages.

Contact : ONCFS, Carole Fouque c.fouque@oncfs.gouv.fr ; Gilles Leray g.leray@oncfs.gouv.fr ; FNC, Régis Hargues rhargues@chasseurdefrance.com

